



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Ecoulement des stocks alimentaires :
Didier GUILLAUME et Agnès PANNIER-RUNACHER
ont réuni les représentants des producteurs, des
transformateurs, des grossistes et de la restauration hors
domicile**

Paris, le 16/06/2020

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont réuni lundi les représentants des producteurs, des transformateurs, des grossistes et de la restauration hors domicile.

Un point de situation a été fait sur la situation des stocks de denrées périssables accumulés du fait de la fermeture de la restauration hors domicile en raison de la crise sanitaire des derniers mois.

Dans la perspective du redémarrage de la restauration collective et commerciale, les ministres ont échangé avec les professionnels sur les engagements qui pourraient être pris pour écouler ces stocks afin d'éviter le gaspillage alimentaire et assurer des revenus aux producteurs et transformateurs concernés.

Les représentants de la restauration hors domicile - UMIH, GNI, SNARR, SNRTC, SNRC ou encore Metro France s'agissant du commerce de gros - se sont engagés sur le principe de mécanismes de solidarité entre les filières agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire et de la restauration pour consommer en priorité les stocks. Elles poursuivront également leurs partenariats afin de promouvoir les approvisionnements d'origine France. Elles travailleront enfin à sensibiliser leurs adhérents et à promouvoir cette démarche auprès des consommateurs.

Didier Guillaume et Agnès Pannier-Runacher ont salué ces engagements qui feront l'objet d'un suivi dans un mois et rappelé que depuis le début de la crise, toute la filière agroalimentaire est mobilisée pour répondre aux besoins de la population française.

Cabinet de Didier Guillaume
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr